

# SYNDICAT DE QUARTIER DE PESSAC - BOURG

Association de

défense des intérêts des habitants – Groupement déclaré sous

## Feuille d'informations N°11

Printemps 2003

### BUREAU DU SYNDICAT DE PESSAC-BOURG

#### PRESIDENT:

Jean-Claude LARREZET  
05 56 45 97 73

#### VICE-PRESIDENTS:

Arlette CHASTAND  
commission urbanisme  
05 56 45 26 47

Micheline HONTABAT

commission sociale  
05 56 45 23 94

Dominique LESTYNEK

commission urbanisme  
05 56 45 55 51

#### SECRETAIRE:

Christiane ROUSSEAU-  
SIMON  
05 56 46 03 61

#### TRESORIER:

Dominique LESTYNEK  
05 56 45 55 51

#### TRESORIER-ADJT:

Sylvie CAMACHO  
06 72 43 90 38

Rédaction de la « Feuille  
d'Informations »

René Cancian

### CONTROLEURS DES COMPTES:

Mme TAUBAN, M. BIOT,  
M. L'HARIDON

### ACTIVITES:

#### SCRABBLE CLASSIQUE:

Mme LOUIS  
05 56 45 28 07

#### SCRABBLE DUPLI CATE

Mme LEPIC  
05 56 45 43 61

#### PATCHWORK:

Mme GAILLARD  
05 56 45 41 10

#### BELOTE:

M. Claude DUMAS  
05 56 45 16 04

Boîte aux lettres près de la salle  
Roger Cohé, rue Pujol

### NOTRE SITE SUR INTERNET ADRESSE:

[www.federation-quartiers-  
pessac.com](http://www.federation-quartiers-pessac.com)

Cliquer sur « quartiers »  
puis sur

« pessac-bourg »



### Sommaire

Le plan local d'urbanisme  
Les propositions du syndicat du Bourg  
Travaux et aménagements  
Viographie  
Manifestations et activités

*PESSAC, (3e ville de la Gironde et 4e de la Région Aquitaine), n'en finit pas de s'étirer entre « la route d'Arcachon » et la voie ferrée et déborde largement ces deux axes. Aussi a-t-elle créé, comme pour mieux reprendre son souffle, des « centres » ou quartiers parfois très éloignés les uns des autres. Cependant ses cinquante huit mille habitants ne doivent pas oublier l'histoire de leur ville qui s'enracine dans son vieux bourg. C'est là que bat son cœur, c'est ce lieu qu'il convient de valoriser et de bien identifier à l'heure où d'importants projets d'urbanisme commencent à se réaliser. Le Bourg est le siège des institutions administratives et culturelles; on y trouve la gare principale SNCF, le terminus du futur tramway, le jardin public, la place centrale, le cinéma, la paroisse... De récentes expositions ont montré sa richesse insoupçonnée en maisons anciennes caractéristiques et en façades commerciales typiques. C'est tout cela qu'il faut valoriser, c'est son identité qu'il convient de développer. Chacun de nous sera invité à apporter sa contribution sur les projets lors de la présentation du plan local d'urbanisme. Il nous incombe d'être vigilants, créatifs, et soucieux de l'intérêt général pour les générations à venir.*

### LE PLAN LOCAL D'URBANISME

#### Rappel:

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) remplace le Plan d'Occupation des Sols (POS). Il est plus complet ; concernant l'habitat, les déplacements, l'urbanisme il se place dans une vision globale du territoire de l'agglomération bordelaise. Ce plan est communautaire et se situe dans une perspective d'aménagement et de développement durable conciliant les éléments économiques, sociaux et environnementaux. Afin de construire ce plan, chaque commune est appelée à élaborer un « projet de territoire ».

(Pour en savoir plus visitez notre site internet [www.federation-quartiers-pessac.com](http://www.federation-quartiers-pessac.com)  
Cliquez sur *fédération* puis sur *grands dossiers*  
où un lien est établi avec le site de la C.U.B.)

### 1)LE PROJET DE TERRITOIRE DE PESSAC, tel qu'il est présenté dans le document communal. Extraits:

**A) Les enjeux de notre territoire** sont regroupés sous les thèmes suivants:

**-Habitat et cadre de vie** (préserver le caractère paysager de Pessac)

**-Démographie, activité** (meilleure exploitation des ressources foncières, développement économique, emploi)

**-Equipements** (lieux de convivialité, les mixités, répartition équilibrée des effectifs scolaires et des pratiques sportives et culturelles, implantations de grands équipements d'agglomération)

**-Déplacements:** priorité aux transports collectifs et individuels doux

(piétons, vélos)

## **B) Les grandes orientations du PLU**

### **a) Equilibrer le développement de la ville:**

« pour héberger les 60 000h attendus en 2006, il faudra 300 nouveaux logements par an dont un quart à vocation sociale » Implantation de micro entreprises dans les quartiers. Priorité aux grands logements surtout dans le parc locatif. Zones d'activité nouvelles. Commerce de proximité.

### **b) Préserver et améliorer la qualité urbaine et paysagère.**

Rapprochement inter générationnel et mixité sociale. Ceinture verte à l'ouest, parcs publics et privés. Axes conviviaux paysagers. Espaces boisés classés. On parle de paysage (au lieu d' « espaces verts »). Petits collectifs et maisons de ville. Squares, jardins, lieux culturels. Embellissement des entrées de ville...

### **c) Mieux se déplacer.**

Prolonger le tramway vers l'ouest (France Alouette). Couloirs de bus en milieu dense. Liaisons transversales. Transports en commun et vélos. Relier les centres commerciaux du Haut Livrac et de France Alouette. Désenclaver Toctoucau.

### **d) Renforcer les équipements.**

Patinoire, salle de boxe, grands parcs publics. Equipements de loisirs au Bourgailh. Une ou deux crèches supplémentaires. Equipements culturels et sportifs au Centre Ville et un autre au Campus, proches du tramway. Accueil hôtelier autour du CHR et du Campus. Renforcer le stade nautique.

### **e) Aménager et maîtriser les secteurs en devenir.**

Revaloriser le Bourgailh. Aménager le Pontet (logements, services, équipements) autour d'axes verts et d'un parc public. Décloisonner le Campus. Nouveau quartier à Bacalan.

## **C) Les étapes de notre développement** (en ne mentionnant que ce qui concerne notre quartier):

**2006** : poursuivre l'opération ZAC Centre ville. Arrivée du tramway 1re et 2e phases. Renforcer le tissu commercial et industriel... conforter les mixités.

**2010** : Fin de l'opération ZAC Centre ville. Engager la 3e phase du tramway.

**2015**: Conforter les aménagements urbains autour du tramway. Poursuivre l'embellissement de la ville. Et toujours conforter la mixité....

## **D) Les quartiers d'enjeux majeurs (2006-2010)**

Sont ainsi désignés dans le document communal: Le Pontet, le Campus, le Bourgailh, Bacalan.

On regrette l'absence, dans cette liste, de notre quartier car il constitue à l'évidence un enjeu essentiel pour PESSAC !

**2) LA METHODE** ou comment travaille-t-on sur ce projet? (toujours extrait du document communal).

La définition et la mise sur pied du PLU à PESSAC est structurée en 2 phases (nous sommes actuellement en phase 2):

Phase 1 : **Pré-orientations communales**

Phase 2 : **Orientations communales**

Trois types de structures externes vont travailler, réfléchir et produire les différents documents qui mèneront à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme:

**-Des commissions extra-municipales d'urbanisme** (CEU) (déjà anciennes et habituellement consultées notamment pour le lancement des travaux et de la synthèse des quartiers)

**-Cinq commissions sectorielles** (délégués des quartiers qui travaillent sur le document « Le PLU-Préorientations communales »); les cinq secteurs sont les suivants:

1) Nord-Est (Le Centre)

2) Sud-est (campus)

3) Nord- Ouest (Alouette, Le Bourgail)

4) Sud-Ouest (Haut Lévêque, parc industriel)

5) Toctoucau, chemin de la Poudrière.

Cette phase s'achève actuellement.

**-Cinq rencontres concertation-exposition**

Sont invités: l'ensemble des habitants de Pessac avec les élus et les techniciens. Une réunion par secteur précitée . Les dates ne sont pas connues à ce jour.

## **VOICI QUELQUES PROPOSITIONS DU SYNDICAT DE QUARTIER DE PESSAC-BOURG**

**-Parcs Razon et Pompidou (rappel):** Nous demandons qu'ils soient aménagés en véritables parcs de ville; cela devrait entraîner le transfert des terrains de tennis au Pontet près du nouveau stade Jean Cordier qui y sera déplacé (les installations dont pourraient bénéficier les tennismen seront plus modernes et mieux adaptées); nous demandons également la réimplantation d'un kiosque; la mise en place d'une boîte aux lettres accessible aux automobilistes (post drive) sur le parking Chaumet. Une idée: la construction, sur le site actuel du stade Jean

*Cordier d'un village CROUS international pour étudiants...*

**-Bellegrave** : développement et aménagement du square sur l'emplacement de l'ancien camping (face au château).

*L'aménagement d'un terrain paysager pour les boulistes en face de la future crèche avec passage piétons/vélos entre Cohé et 19 Mars.*

**-Le cheminement convivial** pour piétons et vélos entre Bellegrave et le Pontet ; son trajet souhaité au niveau de Bellegrave : à partir des terrains de sport de Bellegrave il emprunterait directement la rue du 19 mars (qui n'est pas une voie de transit) pour rejoindre les venelles du Poujeau. C'est le cheminement qui nous paraît le plus judicieux.

**-L'habitat dans le Centre:** Le type d'immeuble qui semble le mieux accepté serait celui récemment construit rue Pujol: (moins haut si possible), façade à parement de pierres, dernier niveau à pan coupé; nous souhaitons que les nouveaux immeubles soient implantés en retrait avec un muret portant une grille (comme dans les constructions individuelles).

*Les habitants du Bourg attachent une extrême importance à la conservation des quelques rares espaces verts existant encore au cœur de notre quartier et des constructions qu'ils contiennent: on pense par exemple à la belle propriété arborée située à l'angle de la rue Etienne Marcel et rue de la Paix.*

**-Stationnement:** Nous souhaitons que toutes les activités ainsi que les immeubles d'habitation possèdent leur propre stationnement en nombre suffisant.

*Les données fournies par l'observatoire communal du stationnement en centre ville démontre l'efficacité du stationnement payant : les clients des commerces du centre peuvent à présent trouver des places libres , c'était l'effet recherché. Cependant pour que cet effet perdure il faut que les contrôles soient réguliers. D'autre part le parking souterrain n'est pas encore suffisamment utilisé; fait-on vraiment tout ce qui est nécessaire pour signaler son existence et le rendre attractif?*

**-Sécurité des piétons:** dégager les trottoirs, en-fournir les réseaux et mieux éclairer.

**-Les entrées du Bourg** Un certain nombre d'in-

*tersections sont encore difficiles et dangereuses à franchir. Nous demandons des giratoires, notamment aux intersections:*

*-Larouillat/Nancel Penard/Brossolette*

*-Nancel Pénard/Jean Cordier/ Pin vert*

*-Pin vert/Av.Jean Jaures avec perméabilité vers Chiquet*

*-devant Casino jusqu'à la place Cardinal (l'avenue Châteaubriand est à requalifier)*

*-devant la Poste sur la rue Roger Chaumet*

*-On s'interroge sur le système à feux mis en place au niveau Pierre Wiehm/passage souterrain ... (à voir)....*

*-Nous sommes opposés au passage souterrain qui relierait la rue Sabrazes à la rue Roger Chaumet car ce souterrain entraînerait une cicatrice regrettable sur l'environnement*

**-La maison de quartier** . Une nouvelle fois nous demandons l'attribution d'une véritable maison de quartier au syndicat du bourg : actuellement la salle est trop exiguë (hygiène), sans aucune commodité (sanitaires, rangements, bureau) et ne permet pas le déroulement normal des activités très fréquentées qui y sont organisées (souvent hors du quartier) . Nous demandons que, lors des aménagements prévus au Centre ville, des locaux mieux adaptés au niveau de nos activités nous soient attribués.

**-La Maison des associations** . Mêmes remarques générales (exiguïté, manque de fonctionnalité...). Si elle ne peut être réimplantée au Pontet (dans les nouvelles installations) elle devrait trouver une place au Bourg...avec la maison de quartier.

\*\*\*\*\*

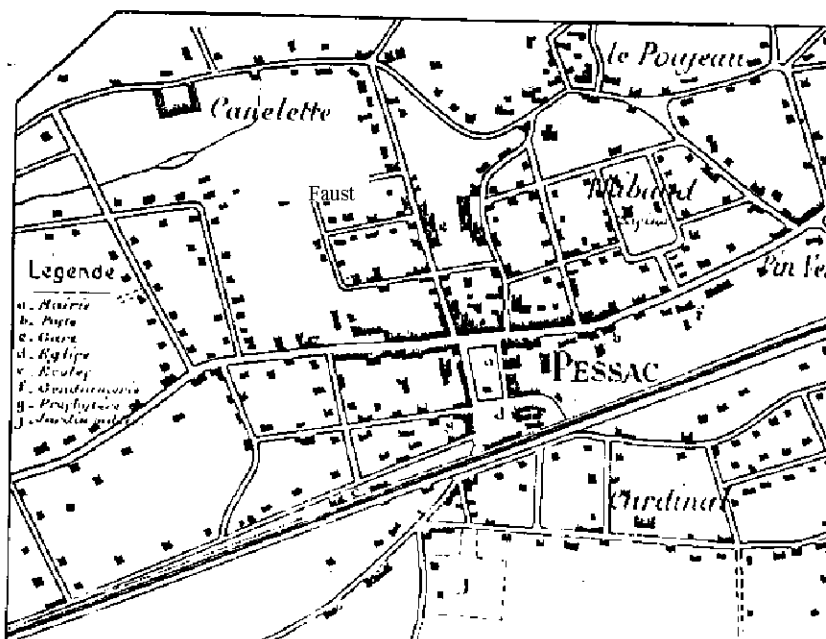
### **-TRAVAUX ET AMENAGEMENTS IMMEDIATS/**

- Le début des travaux de démolition devant laisser la place à la surface commerciale (en face de la gare) ne saurait tarder. Démarrage incessant...

- Nous demandons le maintien en bon état des bornes et potelets qui protègent les piétons et notamment la mise en place de ce type de protection à l'angle de la place de la Ve République, devant les vitrines d'où le passant est chassé ou ne peut s'y arrêter.

**VIOGRAPHIE** Voici le PESSAC que nos aînés ont connu . A vous de repérer vos rues, vos maisons, et toutes les mutations du bourg d'antan à la ville d'aujourd'hui.....et veillons à une continuité en douceur! Micheline HONTABAT qui y a vu le jour nous sert de guide...éclairée et

passionnée:



« Ce plan devait être les prévisions de l'aménagement du quartier car les travaux de la transformation de l'impasse Etienne Marcel et de la rue des Marguerites Prolongée ont été effectués aux environs de 1935/36 lorsque mes grand-oncle et grand-tante ont cédé à la commune le morceau de terrain qui formait une pointe vers le terrain de l'ELYSEE qui appartenait à la famille LA-COSTE, toutes les maisons situées dans la rue des Marguerites Prolongée existaient déjà, sauf, bien entendu, la villa basque. »

### **MANIFESTATIONS – ACTIVITES 2003**

**Le 8 février Goûter avec animation**, extraits d'opérettes, salle Roger Cohé.(15h , entrée libre)

S'était jointe aux artistes habituels dont nous connaissons bien à présent le talent une violoniste qui fut très appréciée. Un franc succès !

**Le 15 mars : Concours de belote.** Trop peu de participants (5 tables). On recherche toujours des amateurs pour participer au club de belote; contacter Claude DUMAS au 05 56 45 16 04

**Le 22 mars :** Participation du syndicat de quartier au **Carnaval**

**Le 30 mars : Vide grenier.** Beaucoup de participants, comme d'habitude.

**Le 27 avril :** Participation de nos équipes au **championnat de duplicate** d'Aquitaine en 2 manches. *et bientôt:*

**17 et 18 mai : Exposition sur l'Afrique** (objets, sculptures, toiles, etc) salle Roger Cohé; entrée libre. Le samedi 17 mai de 12h à 18h et le dimanche 18 mai de 10h à 18h.

**Le 5 juin :** Sortie culturelle duplicate. Thème: **croisière sur la Garonne Bordeaux/Blaye**, repas à bord. Départ à 9h30 sur autobus « ville de Pessac » devant la gare. Retour à Pessac à 18h30. S'inscrire par le bulletin (dans vos boîtes aux lettres). Contact: Mme LEPIC 05 56 45 43 61

**Le 14 juin :** **Bric-à-brac sur la place** ( au bénéfice des enfants malheureux)

**Le 20 juin :** **Musique dans les quartiers** (sur la place) avec démonstration de roller et animation par AssoSax. Apéritif offert par notre syndicat de quartier.

**Le 29 juin :** **Vide grenier** : contacter Sylvie au 06 72 43 90 38

---

*Pensez à nous faire part de vos suggestions, de vos remarques, pour que notre quartier développe toujours davantage la convivialité et que chaque habitant se sente concerné par son devenir.*

---

L'équipe de bénévoles qui anime le syndicat de quartier a besoin du soutien de tous et d'un minimum de moyens. Si ce n'est déjà fait, venez grossir le nombre des adhérents

À recopier et à joindre au chèque:

**ADHESIONS OU RENOUVELLEMENTS** (chèque de 10 Euros à l'ordre du Syndicat de quartier de Pessac-Bourg)

**Je renouvelle mon adhésion**

**J'adhère**

NOM:

PRENOM:

ADRESSE: